

Le handicap et la société de l'information : l'après-Tunis

Une conférence internationale sur "Le handicap et la société de l'information : l'après-Tunis" s'est tenue, mardi 23 mai 2006 au Pôle Elgazala des Technologies de la Communication.

Cette conférence est organisée par l'Association "Basma" pour la promotion de l'emploi des handicapés, sous le haut patronage de Mme Leïla Ben Ali, épouse du Chef de l'Etat et présidente de l'association.

De nombreux médecins, experts et spécialistes des technologies de la communication et de l'information et de la protection des handicapés d'Egypte, d'Allemagne, des USA, de France et de Tunisie ont pris part à la conférence qui a pour objectif d'assurer le suivi des recommandations du sommet de Tunis 2005 sur la société de l'information relatives aux personnes porteuses de handicap.

Cette rencontre a été l'occasion d'approfondir le dialogue sur les meilleurs moyens de renforcer l'insertion des handicapés dans la société de l'information, d'élaborer les conceptions, les plans d'action et les programmes exécutifs, de manière à renforcer l'adhésion de l'ensemble des catégories

sociales à la société de l'information et de tirer profit des opportunités offertes dans le cadre de la solidarité et de l'entraide entre toutes les catégories sociales.

Au cours de la manifestation, deux entreprises spécialisées dans les technologies de la communication et de l'information, de renommée mondiale, ont présenté leurs dernières créations visant à rompre l'isolement numérique des personnes à besoins spécifiques et porteuses de handicap. Il s'agit, notamment, d'ordinateurs pour non-voyants, munis d'un lecteur vocal capable de transformer les textes écrits en documents audio.

Les participants ont, en outre, évoqué l'expérience des "Centres d'appel et de l'emploi des personnes handicapées" et mis en relief le rôle du travail à distance dans l'intégration économique des handicapés.

Ils ont souligné l'importance de la prévention et de l'usage des technologies de la communication et de l'information dans le dépistage précoce du handicap en général et du handicap mental, en particulier.

Accord entre le Pôle Elgazala et le Technopôle Château - Gombert

Après de nombreux échanges entre les deux pôles, Elgazala des Technologies de la Communication et le Technopôle de Château Gombert en partenariat avec Marseille Innovation, concrétisés par :

- les Rencontres d'Affaires annuelles " e-3M " à Tunis,
- le colloque et le lancement du Réseau Medinnov en 2005 à Marseille,
- les stages de formation du responsable de la pépinière du Pôle Elgazala des Technologies de la Communication,
- les Créées des start Ups organisées à Tunis

L'entente a pour but d'établir les modalités de la coopération entre le Technopôle Marseille-Provence à Château Gombert et le Pôle Elgazala des Technologies de la Communication.

Une cérémonie de signature de la convention a été organisée le 1er juillet 2006 à l'occasion de la visite officielle à Tunis de Monsieur Jean - Claude Gaudin, Maire de la ville de Marseille et vice-président du Sénat français au siège de la Municipalité de Tunis la KASBA.

Madame Khédija HAMMOUDA GHARIANI, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Technologies de la Communication, Chargée de l'informatique, de l'Internet et des Logiciels Libres, a signé pour le pôle Elgazala. Monsieur Jean Claude Gaudin, le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Sénateur-Maire de Marseille pour le Technopôle de château Gombert.

Pôle Elgazala des Technologies de la communication

Une adresse de prestige, un lieu de savoir-faire

Bulletin N° 4

Infos Pôle

EDITORIAL

L'extension de la capacité d'accueil du Pôle

Le nombre des entreprises privées qui exercent dans le pôle Elgazala des technologies de la communication est en croissance remarquable. Les spécialités technologiques de pointe telles que l'ingénierie de réseaux de télécommunication, la production et le développement de logiciels et des applications informatiques et électroniques sont les principales activités des firmes implantées au Pôle.

Le programme d'extension du pôle est de 7000 m2 dont 3250 m2 seront réservés pour les grandes entreprises avec des grandes salles "open space" et 3700 m2 pour les petites et moyennes entreprises.

Le pôle abrite la première pépinière de projets sur le plan national permettant d'aider les diplômés du supérieur à concrétiser leurs idées dans ce domaine.

Le pôle technologique veille aussi au suivi des activités des cyber parcs (centres régionaux de travail à distance) ce dont le Président de la République a ordonné la création d'une première tranche dans les régions de Siliana, Kasserine, Gafsa, Monastir, le Kef, Hammam Sousse, Kairouan et Tozeur.

Pôles technologiques : un nouveau cadre juridique pour accélérer le rythme d'implantation



Le Président Zine El Abidine Ben Ali a conféré, avec M. Mohamed Ghannouchi, Premier ministre. Au cours de la rencontre, le Chef de l'Etat a promulgué la loi relative à l'institution d'un cadre flexible pour la gestion des pôles technologiques.

Le Président de la République a donné des instructions en vue de veiller à assurer une application optimale des dispositions de cette nouvelle loi, en vue d'accélérer le rythme de réalisation des pôles technologiques dont il a ordonné la création et le renforcement de l'interaction et la complémentarité entre les différentes composantes de ces espaces (établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche scientifique et d'innovation technologique, pépinières d'entreprises et unités de production).

Le Président Ben Ali décide de réduire le coût de l'ADSL

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a conféré le jeudi 1er juin avec M. Montassar Ouaili, ministre des Technologies de la Communication, et a pris connaissance de l'état d'avancement des grands projets de ce secteur.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a ordonné les mesures suivantes :

- mise en service du projet pilote du réseau de téléphone mobile de troisième génération qui assurera des services évolués en matière d'échange de données audiovisuelles ;
- accélérer la concrétisation de la décision qu'il avait annoncée, à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de l'Indépendance, relative à l'installation d'un réseau Internet à haut débit (Wi-Max), disposant d'une large couverture, en vue d'améliorer le rendement du travail dans les différents domaines et d'étendre, à la plus grande échelle, le système de télétravail et de fourniture de services à distance ;
- réduire le coût du raccordement au réseau Internet à haut débit (ADSL).

Le président de la République a souligné la nécessité de mettre en place les techniques les plus avancées afin qu'elles contribuent au soutien de l'économie et à l'édification de la société du savoir.

SISE 2006 : Technopôles et émergence d'une industrie TIC en Afrique

Le Pôle Elgazala des Technologies de la Communication a organisé en marge du SISE 2006 un workshop en collaboration avec, Technopark Softopia, Japon et l'Economic Commission of Africa (CEA), et ce le jeudi 8 juin 2006.

Plus de trente participants, comprenant des décideurs politiques, des experts en TIC, de technopoles de centre d'incubations ont pris part à cet atelier. Essentiellement des questions relatives aux défis de développement des infrastructures TICs en Afrique; les besoins de financement, les partenariats fonctionnels entre le secteur privé, le gouvernement et la société civile dans le processus de l'édification d'une société d'information inclusive ont été débattues.

Une attention particulière a été portée sur l'environnement législatif et réglementaire, le transfert de technologies, le partage de bonnes pratiques de coopération Sud-Sud et l'émergence de centre d'incubations durables et de technopoles régionales en Afrique. Des diverses discussions et propositions d'actions ont été adoptées par l'atelier. Les principales thématiques qui ont été abordées :

- Secteur privé et infrastructure TIC
- Les parcs technologiques comme canal de promotion de l'entrepreneuriat de l'emploi et du développement économique : l'expérience de la Tunisie
- Le secteur privé et l'édification d'une société d'information inclusive en Afrique.

Japon: internet sans fil dans les "Shinkansen" (TGV) à partir de 2009

[29/06/2006 09:41:24] TOKYO (AFP) La compagnie de chemin de fer japonaise JR Tokai a annoncé qu'elle allait équiper les nouvelles rames de "Shinkansen" (TGV nippon) d'un système d'accès à internet sans fil dans les wagons, lequel permettra aussi de faciliter les communications entre le personnel.

JR Tokai prévoit d'investir 35 milliards de yens (240 millions d'euros) pour installer des points d'accès réseau sans fil et autres équipements numériques dans certains Shinkansen reliant Tokyo (est) à Osaka (ouest) d'ici 2009, selon un communiqué.

En aval de l'accès sans fil à bord, les échanges de données passeront par câble du train jusqu'à un point de connexion fixe à internet en gare. Ces nouveaux équipements permettront de se connecter au réseau sans fil tout au long du trajet à vitesse élevée, ce qui n'est guère possible via les infrastructures de téléphonie cellulaire au-dessus de 140 km/heure.

A l'instar du TGV, le Shinkansen circule à 300 km/heure en régime commercial. Par ailleurs, ces nouvelles installations auront également vocation à optimiser et fiabiliser la communication du personnel de bord ainsi qu'avec les agents de gare, a précisé la compagnie.

Ces fonctions professionnelles seront mises en place progressivement à partir de 2007.

Le Ministre des Technologies de la Communication à la réunion du Conseil des ministres arabes des Télécommunications et de l'Information

Appel pour la mise en œuvre des engagements du SMSI

La Tunisie a pris part aux travaux de la 10ème session ordinaire du conseil des ministres arabes des Télécommunications et de l'Information, tenu au Caire le 29 juin 2006.

M. Montasser Ouali, Ministre des Technologies de la communication, a conduit la délégation tunisienne prenant part à cette manifestation.

L'ordre du jour du conseil a comporté plusieurs questions liées au développement de l'industrie des technologies de la communication et de l'information, au suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) de Tunis et son impact sur le secteur des télécommunications dans le monde arabe, outre le rendement du conseil des ministres arabes des Télécommunications et la mise en œuvre de la convention de création de l'Organisation arabe des technologies de la communication et de l'information et la tenue de son assemblée constitutive à Tunis en avril dernier.

Ces entretiens ont porté sur les domaines de la coopération bilatérale, notamment dans le secteur des technologies de la communication, ainsi que les préparatifs pour le congrès des commissaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui se tiendra dans la ville d'Antalya (Turquie) en novembre prochain.

Plusieurs Ministres ont mis en exergue dans leurs interventions les résultats de la deuxième phase du SMSI et les efforts que la Tunisie a déployés en vue d'assurer son succès, se félicitant du démarrage de l'activité de l'Organisation arabe des TIC.

Le conseil a renouvelé son appel pour la mise en œuvre des engagements du SMSI, notamment "l'Engagement de Tunis" et l'Agenda de Tunis", appelant les pays arabes à adhérer à la convention de création de l'organisation.

M. Montasser Ouali a eu, en marge de cette session, des entretiens avec plusieurs de ses homologues des pays arabes.

Le Ministre Omanais du Transport et des communications en visite au pôle Elgazala

Le cheikh Mohamed Ibn Abdallah EL HARITHI Ministre du Transport et des Communications Omanais a effectué Jeudi 27 Avril 2006 une visite au pôle Elgazala des Technologies de la communication accompagné de Madame Khadija GHARIANI Secrétaire d'Etat auprès de Monsieur le Ministre des Technologies de la Communication chargée de l'informatique, de l'Internet et des logiciels libres, d'une délégation composée son excellence Monsieur l'ambassadeur omanais en Tunisie, et de hauts cadres du Ministère Omanais dont Le Directeur de la poste omanaise et Le Dr Amer Awadh Al Rawas le Directeur exécutif de OMAN MOBILE.

Cette visite a été une occasion propice pour présenter le pôle Elgazala des Technologies de la Communication et de donner une idée sur le niveau de développement de la Tunisie dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication.

Lors d'une présentation qu'elle a consacrée à la nature d'activité des différentes entreprises nationales et multinationales installées au parc, madame Aicha Essedika ENNAIFAR, Directrice Générale du pôle Elgazala des Technologies de la Communication, a passé en revue le potentiel d'animation technologique, de soutien et d'encouragement au partenariat et à l'innovation technologique, qu'offre le pôle aux entreprises opérants dans le secteur de TIC.

Après avoir suivi les présentations relatives aux sociétés Tunav, SIT e-learning Solutions et l'Agence Nationale de la Certification Electronique, Mr le Ministre omanais a visité les sièges sociaux d'Omniacom et Telnet Technology.

Le cheikh Mohamed Ibn Abdallah EL HARITHI a fait savoir lors de son annotation du livre d'or du pôle que ce projet représente une fierté non pas uniquement pour la Tunisie mais aussi pour tout le monde arabe.

Lu pour vous

Pôles technologiques : Un nouveau type de management

La stratégie de la Tunisie consiste, aujourd'hui, à faire des pôles technologiques un outil de promotion du système national de la recherche scientifique et l'innovation technologique.

D'ailleurs, un projet de loi adopté dernièrement par la Chambre des députés concerne l'institution du co-tutorat des technopôles entre le ministère de la Recherche scientifique, de la Technologie et du Développement des Compétences et les ministères concernés par les spécialités des technopôles.

Cette nouvelle loi vient amender et compléter l'ancienne loi en date du 3 mai 2001, et répond à certaines insuffisances qui ont altéré le développement de ce créneau porteur.

La deuxième innovation est la création de groupements d'intérêt public et d'un conseil d'orientation représentant les différentes parties au sein du technopôle. Ce nouveau mécanisme permet une gestion plus souple des pôles technologiques, en garantissant un surplus d'efficacité.

En plus et afin d'offrir au pôle plus de contribution aux divers projets de développement régional, le secteur privé pourra, en vertu d'un cahier des charges, gérer commercialement les pôles, selon une réglementation. Ainsi, chaque pôle peut engager des actions de marketing, ou des travaux d'aménagement, ou de réaliser des investissements.

Cette nouvelle disposition permet à un investisseur, public ou privé, de construire des locaux, faire l'entretien ou de coordonner le bon fonctionnement des services communs.

On rappellera que le management actuel des pôles, assuré par un personnel administratif, n'ayant pas -ou peu- d'expérience dans la gestion d'entreprise, réduit la capacité de promotion des pôles, et leur commercialisation auprès des entreprises privées en Tunisie ou l'attraction des entreprises internationales, pour venir s'implémenter dans les pôles.

La nouvelle loi tente de combler cette lacune en consacrant le côté commercial et marketing des pôles technologiques.

Source : Webmanagercenter.com

Japon : on pourra bientôt lire sur sa montre les messages de son portable



Recevoir sur sa montre des informations ou des alertes en provenance de son portable sera bientôt possible, même si le téléphone est enfoui au fond d'un sac, grâce à deux nouveaux modèles high-tech de l'horloger japonais Citizen. Ces montres, équipées d'un large écran à diodes lumineuses bleues, dialoguent à une distance de quelques mètres avec un téléphone portable via la technologie Bluetooth.

Elles permettent ainsi d'être prévenu à coup sûr de l'arrivée d'un courriel ou d'un appel, même si le portable est en mode silencieux et/ou éloigné de son propriétaire.

La fusion Siemens - Nokia engendrera 1,25 milliard de dollars d'économie

Le récent rapprochement entre l'équipementier finlandais Nokia et l'équipementier allemand Siemens va permettre de réaliser 1,25 milliard de dollars d'économies annuelles. C'est ce que déclare le Wall Street Journal qui explique l'économie réalisée par la suppression de doublons dans la recherche et le développement.

Une solution de DNS Arabisée pour l'ATI

L'Agence Tunisienne d'Internet (ATI) a lancé un appel d'offres international N°05/7244/2005, pour le projet de DNS Arabisé ; N° du prêt 7244/TUN.

A signaler que ce projet est financé par un prêt BIRD. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés publié pour ce projet dans le dgMarket du 20 juillet 2004.

L'appel d'offres porte sur la fourniture des équipements et des services en 3 lots suivants :

- Un lot de 06 serveurs bio processeurs,
 - Un lot de 04 serveurs quadri-processeurs,
 - Un lot d'outils réseaux et de sécurité, composé de 2 firewalls redondants et 2 sondes de détection des intrusions.
- L'architecture demandée est de type PC et non de type Data Center.

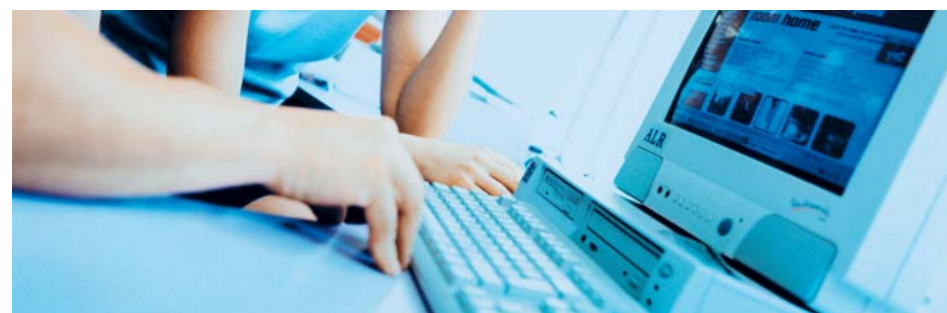
L'ATI cherche, à travers ce projet, à mettre son infrastructure à niveau, surtout qu'on s'attend à un vrai boom de l'Internet à partir du mois de septembre et ce du fait de l'existence déjà de 28.000 clients ADSL, pour une capacité de 40.000 en plus des 120.000 nouvelles lignes qui seront déployées d'ici septembre 2006.

La baisse significative du coût des lignes ADSL peut être considéré comme un signe avant-coureur de changements profonds dans le secteur d'ici 2008. Car, avec l'entrée en service du WiMax et de l'UMTS, suite aux recommandations du Président de la République, Internet deviendra probablement et de plus en plus une affaire d'opérateurs et de gros moyens.

SICARs : Convention de coopération

Dans le cadre de l'adhésion de la pépinière d'entreprises du pôle Elgazala des Technologies de la Communication au réseau national des pépinières d'entreprises et dans le but d'encourager toutes les initiatives de création d'entreprises, la pépinière d'entreprises du Pôle Elgazala a signé des accords de parinage et de partenariat avec :

- La société IKDEM GESTION qui gère le fond d'amorçage des phases de démarrage de l'entreprise,
- La SICAR de la Banque AMEN BANK.



Vie du pôle

Le vice-président d'Intel au pôle Elgazala



Le vice-président d'Intel, M. John Davies, a effectué une visite le 28 juin 2006 au pôle Elgazala des Technologies de la Communication

L'objet de sa visite est de comprendre le marché tunisien, ses besoins en matière de technologies de l'information et de la communication, et surtout de proposer les "programmes d'Intel développés spécifiquement pour les marchés émergents, des programmes permettant d'assurer la connectivité entre les personnes, essentiellement pour l'éducation".

Par ailleurs, il a déclaré que la visite du Parc El Ghazala des Technologies de la communication lui a permis d'identifier les entreprises qui travaillent sur la plateforme d'Intel. "Aujourd'hui, nous allons rencontrer des hauts responsables de l'Administration tunisienne pour essayer de comprendre quels sont les programmes qui marchent en Tunisie, principalement au niveau du PC familial ; là, nous essayerons de voir comment on peut apporter notre contribution à ce programme".

Il a également fait allusion à des formes de partenariats qui pourraient s'instaurer entre Intel et certaines entreprises tunisiennes opérant dans le secteur des nouvelles technologies pour le développement des activités sur les marchés de l'Afrique occidentale.

Le pôle Elgazala des Technologies de la Communication Centre d'examen pour la certification en Management de projet

Le 10 juin 2006 s'est tenu le premier examen de certification en Management de projet au pôle Elgazala des Technologies de la Communication.

Ce centre d'examen était une suite aux recommandations du workshop sur "la certification en management de projet" organisé le 27 Mars 2006 au pôle Elgazala.

Cette initiative, est un atout relevé par le pôle Elgazala pour l'insertion de son image de marque à forte valeur ajoutée sur les deux plans, national et international ainsi qu'un incitateur à l'innovation, à la création de nouvelles entreprises opérant dans le secteur des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

En effet, le management par projets doit se fonder sur l'institutionnalisation des compétences reconnues et sanctionnées par une certification management de projet qui permet à ceux qui l'auront obtenue d'affronter la concurrence à armes égales sur un marché devenu réellement commun et où les clients doivent faire le tri des candidatures avec un choix de références souvent difficile à identifier.

Audit de la Sécurité Informatique

Sous le patronage de Monsieur Montasser Ouaili, Ministre des Technologies de la Communication, Madame Khedija GHARIANI, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Technologies de la Communication chargée de l'Informatique, de l'Internet et des Logiciels libres a ouvert officiellement le colloque organisé par L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSI), en collaboration avec l'Association Tunisienne des Auditeurs Internes (A.T.A.I.) une journée d'information sous le thème :

" L'audit de Sécurité Informatique : nouvelles mesures réglementaires, norme, méthodologies et rôle de l'auditeur interne "

le 28 Juin 2006, au pôle Elgazala des Technologies de la Communication.

Les principales thématiques qui ont été abordées :

- Stratégie nationale et nouvelles mesures réglementaires en matière d'audits de sécurité"
- Le rôle de l'Auditeur Interne
- Les normes d'Audit, Schéma de certification et cahier de charges type pour l'audit sécurité
- Témoignages d'expériences vécues



Alliances des entreprises TIC

Le Pôle Elgazala des Technologies de la Communication a organisé vendredi 5 mai 2006 un petit déjeuner d'affaires autour du thème : "Les alliances entre entreprises IT de type consortium-export".

Ce petit déjeuner a été une occasion propice pour présenter l'importance de l'alliance des entreprises IT en consortium, à introduire quelques " success stories " de modèle de consortium tunisien et l'environnement institutionnel et incitatif y afférent.

Il est à noter que le projet de consortium d'entreprises est mené par le ministère de l'industrie, de l'énergie et des PME avec l'appui du FAMEX.

Monsieur Taoufik CHAABANE, Expert en Stratégies d'Entreprises et d'Institutions ONUDI et Chef de mission / Projet ONUDI de Développement des Consortiums Export a animé ce débat avec le témoignage de GET IT, modèle de consortium d'entreprises dans le secteur des TIC en Tunisie.

Plusieurs invités ont honorés par leur présence les travaux de ce déjeuner d'affaires et ont participé fructueusement à enrichir le débat sur le sujet de cette rencontre, dont Mme Imene BAKHOUCHE, M. Khaled MHIRI comme membres du consortium GET-IT, Mme Melika KARRIT du bureau national de mise à niveau et Mr Faouzi EL MUFTI du FAMEX.

"E-3M Tunis'2006" : une rencontre couronnée de succès

Le Pôle Elgazala des Technologies de la Communication a organisé, en collaboration avec Marseille Innovation, les 4èmes rencontres Méditerranéennes d'Affaires TIC et Multimédia "E-3M Tunis'2006" et ce les 16 et 17 mai 2006.

Ces rencontres ont été organisées parallèlement à la célébration de la journée mondiale de la société du savoir sous le thème "Promouvoir une cybersécurité mondiale" ; ainsi, pendant ces journées, workshops, conférences et rendez-vous d'affaires ont servi pour mettre en relation l'offre et la demande, favorisent ainsi la création de partenariats et permettent de valoriser le savoir-faire des entreprises tunisiennes et étrangères exerçantes dans le domaine TIC.

Ce rendez-vous d'affaires devenu presque incontournable, a pour objectif de présenter les nouveaux usages en matière de technologies de l'information, de mettre en relation l'offre et la demande, de favoriser la création de partenariats et de valoriser le savoir-faire des participants. Ce qui n'est pas pour déplaire à de nombreuses entreprises tunisiennes en quête de marchés extérieurs.

En plus des rendez-vous d'affaires et des expositions, cette manifestation a enregistré l'organisation de plusieurs panels qui ont été consacrés aux thèmes suivants :

- Politique territoriale d'appui à l'innovation et pôles de compétitivité,
- Les réseaux des technopoles, des pôles de production de contenus et des pépinières d'entreprises
- Les rôles des Business Angels dans le financement des projets TIC.

La fête des logiciels libres

Un nombre important de jeunes chercheurs et étudiants tunisiens ont été, le mercredi 3 mai 2006, au rendez vous avec la tenue de la 1ère fête des logiciels libres en Tunisie, organisée conjointement par le Pôle Elgazala des Technologies de la Communication, l'unité des logiciels libres au Ministère des technologies de la communication et plusieurs clubs universitaires spécialisés.

L'organisation de cette rencontre ne fait que conforter l'ouverture de la Tunisie sur toutes les technologies de l'information et de la communication.

Ainsi pour aider à mieux comprendre la nature de logiciels libres et leurs impacts cette rencontre a enregistré aussi la participation de plusieurs

clubs spécialisés, dont le club CLLFST de la faculté des Sciences, Liberty de l'INSAT, Le club FREE WAYS de L'ISI, C2L de L'ENSI, SecuritINets de l'INSAT, Forma'com de la Sup'com, et le club ENITec de L'ENIT.

La Free Software Feast a été aussi une opportunité pour découvrir l'intérêt, l'interopérabilité et l'universalité des logiciels libres dans tout domaine des TIC et notamment pour un pays comme la Tunisie.

La Free Software Feast a réussi à présenter des logiciels qui pourront économiser de la devise pour la Tunisie, réduire les coûts élevés de licences, encourager la recherche scientifique, tout en augmentant la qualité, la robustesse et la disponibilité du support.

Le Pôle Elgazala à la 23ème conférence mondiale sur les parcs scientifiques

Le pôle Elgazala des Technologies de la Communication, membre à l'Association internationale des Parcs Scientifiques (IASP), a enregistré sa participation à la 23ème conférence mondiale sur les parcs scientifiques et technologiques du 6 au 9 juin 2006 à Helsinki, la Finlande.

Le Pôle Elgazala des Technologies de la Communication afin de détecter de nouveaux partenaires, et profiter de la fertilisation croisée issue de telle rencontre a marqué sa participation par une communication présentée par Mr. Nejib ABIDA, le Directeur de la Communication et de la Coopération internationale lors de la session parallèle 1 sur "Stratégies marketing des technopoles pour attirer les entreprises les plus performantes".

Les principaux thèmes abordés lors de cette rencontre sont :

- Stratégies marketing des technopoles pour attirer les entreprises les plus performantes".
- Bilan sur les technopoles et leurs avenir
- Quel rôle les technopoles peuvent jouer pour stimuler et promouvoir les régions ?
- Les réseaux d'intelligence, etc...

Cette manifestation, qui a réuni des spécialistes des technopoles finlandais ainsi que d'autres membres d'autres pays membres de l'IASP, était l'occasion de rencontrer de grands spécialistes des nouvelles technologies, citons en l'occurrence : l'association TEKEL, l'association des parcs scientifiques finnois qui relie 22 parcs scientifiques et centres technologiques des villes universitaires de Finlande.

L'ATI a organisé un séminaire sur le Wimax : 6 Juillet 2006

WI-Max et Technologies BROADBAND

L'annonce concernant le wi-max faite le 20 mars dernier par le Président Zine El Abidine Ben Ali lors du discours qu'il a prononcé à l'occasion de la Fête de l'Indépendance, se concrétise. Ce jour-là, le Chef de l'Etat a annoncé sa décision d'adopter un réseau moderne d'Internet à haut débit, à travers les nouvelles technologies de l'Internet sans fil Wi-MAX, de manière à favoriser le développement de la connexion au réseau et la rapidité d'accès, pour tous, ainsi que la stimulation des activités numériques mobiles.

Avant de lancer cette technologie, il fallait d'abord l'expliquer au mieux aux différents acteurs économique et à la société civile. Dans ce sens, le Ministère des Technologies de la communication a organisé le 6 juillet au Pôle Elgazala des Technologies de la Communication, un séminaire sur le wi-max.

Le séminaire, ouvert par M. Montassar Ouaili, a enregistré la participation d'éminents experts internationaux, parmi lesquels on cite des responsables d'Alcatel, de Motorola, de l'ATI, de Siemens, etc. Un forum pour débattre de l'avancement de cette technologie et son déploiement dans le monde et pour répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs clés déterminants de l'opportunité du WiMAX en Tunisie ?
- Quelles sont les caractéristiques de la technologie WiMAX ?
- Quelle est la position de la technologie Wimax par rapport aux autres technologies large bande?
- Quelles sont les bonnes pratiques du déploiement du WiMAX ?
- Où en sont les premières phases de déploiement du WiMAX?
- Quelle évolution aura le WiMAX du

fixe au mobile?

- Comment le WiMAX va permettre les applications de nouvelles générations?

- Quels sont les défis pour l'allocation des fréquences?

On ajoutera également pourquoi le Wimax et quelles applications, comment évoluent les besoins des usagers en large bande et quel est le positionnement de la technologie Wimax par rapport aux autres technologies large bande fixes et mobiles.



La technologie wimax permet de connecter une entreprise ou un particulier à Internet par liaison hertzienne, c'est à dire sans fil. Il s'agit de liaisons fixes, de "point à point", qui deviennent une sérieuse alternative aux réseaux filaires (téléphoniques ou électriques) et aux connexions par satellite. Wimax offre un rayon d'action de plusieurs dizaines de kilomètres (20 km environ), contrairement à son petit cousin le Wi-Fi (qui ne dépasse pas les 100 m en général). Théoriquement, Wimax offre un débit maximum de 75 mégabits par seconde (Mbps).

A lire en bref

Un jeune promoteur honoré

Dans le cadre de la célébration du 9eme anniversaire de la Banque Tunisienne de Solidarité, le jeune promoteur Nasri OKACHA, dirigeant du centre d'appel CA implanté au cyber parc de Kasserine, a été honoré, en recevant le 2eme prix du Président de la République du meilleur projet financé par la BTS.

Chef du Centre de Renseignement Privé au cyber parc de Kasserine, le jeune Nasri est titulaire d'une maîtrise en informatique appliquée à la gestion et participe par son projet à l'emploi de plus de 20 jeunes diplômés.

Félicitations et bonne continuation.

Nomination

Nous apprenons avec un grand plaisir l'élection de Monsieur Abdelaziz DAOUD, Professeur Emérite et un ami du Pôle Elgazala des Technologies de la Communication, en tant que Membre de l'Académie Africaine des Sciences dont le siège est à Nairobi (KENYA).

C'est une reconnaissance d'une compétence et d'un mérite dans le domaine des Matériaux de Hautes Technologies.

Bravo si Abdelaziz.

Le nouveau restaurant opérationnel

Dans le cadre de la diversification et l'amélioration de la qualité des services offerts pour les entreprises résidentes, la direction générale du Pôle Elgazala des Technologies de la Communication a le plaisir d'annoncer l'ouverture du restaurant du pôle situé au 1er étage du centre de vie et que celui du RDC sera aussi opérationnel dès que les travaux de réaménagement seront achevés et nous tenons à vous informer par e-mail.

Vie des entreprises

Le centre de formation de Huawei a élu domicile au Pôle Elgazala

Il a été inauguré vendredi 19 mai 2006 par M. Montassar Ouaili, Ministre des Technologies de la Communication, en présence notamment de l'Ambassadeur de Chine en Tunisie et le PDG de Huawei. Le centre est doté de trois salles pour les cours théoriques avec une capacité d'accueil de l'ordre de 50 stagiaires.

Le centre dispose de trois laboratoires équipés de matériel électronique performant et spécialisé dans le secteur des technologies de la communication, d'un laboratoire dans le secteur ADSL, on compte aussi un laboratoire de formation pour le téléphone mobile de troisième génération (3 G), service qui sera prochainement commercialisé dans notre pays.

L'autre laboratoire est spécialisé dans la transmission des données et des signaux à travers une fibre optique et un système intelligent pour raccourcir le temps de transfert des appels.

Ce centre est destiné à former les cadres des pays francophones, du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest.

Le ministre a indiqué que ce centre répond à un besoin en matière de formation dans les équipements Huawei qui sont installés dans les entreprises de télécommunication de grande envergure. La Chine, rappelons-le, se positionne dans une bonne place au niveau mondial dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

"On veut tirer profit de cette avancée pour le bien des deux pays", à souligné le Ministre.

De son côté, l'ambassadeur de Chine en Tunisie a affirmé que "ce n'est pas un hasard que le centre a été installé en Tunisie qui a déployé de grands efforts dans le domaine des technologies de la communication".

Bienvenue au Pôle

LB Consulting

La société LB Consulting vient de s'ajouter récemment au bouquet d'entreprises installées au Pôle Elgazala des Technologies de la Communication.

Cette entreprise, totalement exportatrice, est dirigée par le jeune Lassaad Belkahia. L'activité de la société LB Consulting se répartit en deux axes :

- Conseil en Yield Management et en Génie Industriel,
- Développement, mise en place et maintenance de logiciels.

Multimedia Force

La force de la relation client

Une nouvelle entreprise vient d'être créée au sein du cyber parc de Gafsa

Nom de la société : Multimedia Force

Domaine d'activité : Centre de Contacts Multimedia : La gestion de la relation clients multicanal et multimédia

Coordonnées :

Tél : +216 76 20 38 17

Fax : +216 76 20 38 18

Email : contact@multimedia-force.com

Site Web : www.multimedia-force.com

Participation du CERT au 10ème Salon Hi-Tec 2006 d'Alger

Le CERT a obtenu le prix de la meilleure entreprise étrangère participante au salon International des technologies de l'information et de la communication Hi-Tech Alger 2006.

Le CERT participe actuellement par un stand au Salon International des technologies de l'information et de la communication d'Alger Hi-Tech 2006. Ce stand, le premier du genre en dehors des frontières depuis la création du Centre, matérialise la volonté stratégique de la direction.

La délégation du CERT continue ses contacts dans le cadre du salon. Ainsi des présentations ont été effectuées à l'attention des responsables des différents établissements et opérateurs de télécommunication. Précisons que le CERT a été sélectionné pour l'obtention du prix de la meilleure entreprise étrangère participante au salon